Responsable UE Sophie Horenbach

Président de jury Roland Decaudin

Secrétaire de jury Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

Bloc 1 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre 6 crédits • 120 points • 0 heures

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de PHILOSOPHIE GENERALE, l'étudiant est capable de :

- Développer oralement et/ou par écrit des concepts philosophiques à partir du cours et/ou de re-cherches documentaires
- Comparer les différents courants de façon synchronique et diachronique (application des connais-sances.)
- Exprimer sa pensée de façon rationnelle, logique et structurée.

Au terme du cours de **HISTOIRE ET ACTUALITES DES ARTS, GENERALE**, l'étudiant est capable de :

dans le cours général,

- Analyser des productions artistiques contextualisées à partir des connaissances et/ou des ressources propres à sa discipline
- Synthétiser les informations collectées dans le champ de l'histoire de l'art allant du Néoclassicisme aux Réalismes et portant sur les prolégomènes de l'art moderne tout en veillant à structurer son discours.
- Développer une première connaissance spatio-temporelle, assimilée à une « ligne du temps » se dé-ployant dans le champ des connaissances énoncé plus haut

dans le COURS SPECIALISE.

- Synthétiser les informations collectées dans un champ particulier de l'histoire de l'art, reliant arts et techniques et développant une approche technique, esthétique et historique de l'objet d'art.
- Décrypter et énoncer nombre de signes inscrits dans la matière des objets d'art et tributaires des techniques d'exécution comme des conditions de conservation

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C5 C6 de notre référentiel interne.